

# Liaison Reims-Rethel par fer : on réfléchit



*L'assemblée a appris que le Conseil régional a demandé une étude pour la réouverture de la gare de Bazancourt*

Michel Jahyer, président de l'APOGERR (Association pour l'ouverture des gares entre Reims et Rethel), ouvre la séance de cette deuxième assemblée générale.

Il remercie les personnes présentes et particulièrement les maires, conseillers généraux et sénateur, ainsi que M. Tritscher, directeur délégué TER.

M. Jahyer rappelle les objectifs de cette association qui a vu le jour le 28 avril 2000 : donner aux habitants de l'axe ferroviaire Reims-Rethel les mêmes possibilités de transport que leurs homologues des différentes lignes convergeant vers Reims et qui constituent ce qu'on appelle l'étoile ferroviaire rémoise. Il retrace l'activité de l'APOGERR durant ces 18 mois passés.

Dans un premier temps, une enquête a été lancée auprès des habitants des communes situées à proximité de la ligne ferroviaire Reims-Rethel (environ 5.600 foyers). Les nombreux retours d'enquête ont démontré, par leur nombre et leurs réponses, un intérêt certain pour la réouverture des gares.

Des rendez-vous ont ensuite été pris avec les différents maires du secteur pour faire

connaître le projet et trouver d'éventuels appuis. Ainsi, entre autres, M. Schneider, maire de Reims, a adressé une lettre de soutien à l'association. De nouveaux contacts ont eu lieu après les élections municipales. En mai 2001, le projet a été présenté à la commission "transports" du Conseil économique et social régional, suivi d'un entretien avec les membres du C.E. SNCF de Reims.

En juin, M. Stouff, directeur des transports auprès du Conseil régional, chargé de mettre en place la convention régionale le 1<sup>er</sup> janvier 2002, informe l'association que son premier objectif est déjà de maintenir l'existant en transport ferroviaire. L'état du matériel RER a déjà nécessité la commande de huit nouveaux automoteurs pour 2002. D'autres rames sont à remplacer dans les trois à cinq ans à venir et les subventions versées par l'Etat ne couvriront pas toutes les dépenses. Le projet est malgré tout inscrit à la réflexion du prochain Conseil régional.

Le rapport financier est ensuite commenté par Jean-Louis Lefèvre, trésorier.

Les projets d'actions à venir sont développés par Claude Bégoux, vice-président : ren-

contrer les maires pour obtenir leur soutien écrit, comme certains l'ont déjà fait ; obtenir des subventions ; réaliser l'enquête d'utilité publique sur les villages d'Alincourt et Juniville ; recenser les déplacements potentiels (travail, scolaire...) vers Reims au départ de Tagnon, Le Châtelet, Juniville, Sault-Saint-Rémy, Neufelize et Alincourt ; assurer une meilleure communication avec les adhérents.

Le conseil ayant accepté trois démissions pour raisons personnelles, un appel est lancé auprès des éventuels volontaires.

Lors des échanges occasionnés par les questions diverses, M. Tritscher a expliqué que la gare de Bazancourt a cessé toute activité voyageurs en décembre 1954 suite à la volonté du gouvernement de l'époque qui souhaitait favoriser les déplacements routiers.

Le Conseil régional a demandé à la SNCF de chiffrer le coût des travaux liés à une éventuelle réouverture aux voyageurs de la gare de Bazancourt. Les problèmes actuels d'environnement, de pollution et d'engorgement des centres-villes, inconnus il y a cinquante ans, permettent peut-être un renversement de situation...